

**COMITÉ SYNDICAL**  
du 15 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 15 décembre, à 8h30, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président, le 8 décembre 2017, se sont réunis au nombre de 84 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, au Forum métropolitain du Grand Paris, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Nicolle.

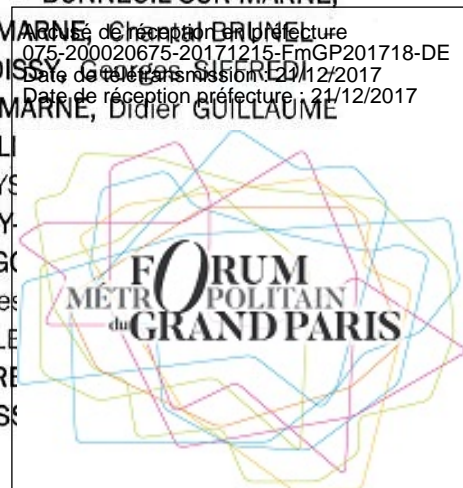
Présents :

Richard ANANIAN - ALFORTVILLE, Mériem DERKAOUI - AUBERVILLIERS, Jacques CHAUSSAT - AULNAY-SOUS-BOIS, Anne GBIORCZYK - BAILLY-ROMAINVILLIERS, Marie-Claude FARGEOT - BALLAINVILLIERS, Jean-François VIGIER - BURES-SUR-YVETTE, Jean-Yves LE BOUILLONNEC - CACHAN, Angela AVON - CHELLES, Stéphanie DAUMIN - CHEVILLY-LARUE, Olivier KLEIN - CLICHY-SOUS-BOIS, Éric CESARI - COURBEVOIE, Marc ANTAO - ENGHEN-LES-BAINS, Marie CHAVANON - FRESNES, Patrice LECLERC - GENNEVILLIERS, Patricia TORDJMAN - GENTILLY, Stéphane OLIVIER - GUYANCOURT, Grégory LECLERC - HOUILLES, Philippe KNUSMANN - ISSY-LES-MOULINEAUX, Yannick HOPPE - LE BOURGET, Jean-Marc NICOLLE - LE KREMLIN-BICÊTRE, Véronique COTE-MILLARD - LES CLAYES-SOUS-BOIS, Daniel GUIRAUD - LES LILAS, Boris VEMOM - LES MUREAUX, Mohamed GNABALI - L'ÎLE-SAINT-DENIS, Xavier LEMOINE - MONTFERMEIL, François MARTINACHE - NEUILLY-PLAISANCE, Jacques JP MARTIN - NOGENT-SUR-MARNE, Brigitte MORVANT - MAREIL-MARLY, Michel De RONNE - ORMESSON-SUR-MARNE, Christophe NADJOSKI - PARIS RP, Bernard GAHNASSIA - PUTEAUX, Ivan ITZKOVITCH - ROSNY-SOUS-BOIS, Didier PAILLARD - SAINT-DENIS, Valérie MAYER-BLIMONT - SANTENY, Jean-Louis TESTUD - SURESNES, Michel CAZAUBON - THIAIS, Bernard GAUDUCHEAU - VANVES, Jean-Michel ISSAKIDIS - VIROFLAY, Daniel GUIRAUD - EPT EST ENSEMBLE, Valérie MAYER-BLIMONT - EPT GRAND PARIS SUR EST AVENIR, Éric CESARI - EPT PARIS OUEST LA DEFENSE, Patrick BRAOUEZEC - EPT PLAINE COMMUNE, Bernard GAUDUCHEAU - SIGEIF, Jacques JP MARTIN - SIPPÉREC, Éric CESARI - SYCTOM.

Excusés :

Hugues RIBAUT - ANDRESY, Manuel AESHCHLIMANN - ASNIERES-SUR-SEINE, Pierre SARDOU - BAGNOLET, Anne PELLETIER-LE-BARBIER - BIEVRES, Patrick DOUET - BONNEUIL-SUR-MARNE, Paul HESSENBRUCH - BOUGIVAL, Jean-Pierre SPILBAUER - BRY-SUR-MARNE, Christophe DELRIEU - CARRIERES-SOUS-POISSY, Georges SIFRED - CHÂTENAY-MALABRY, Jean-Jacques BARNAUX - CHENNEVIERES-SUR-MARNE, Didier GUILLAUME - CHOISY-LE-ROI, Jean-Didier BERGER - CLAMART, Rémi MUZEAU - CLICHY-SOUS-BOIS, GOUETA - COLOMBES, Ludovic TORO - COUBRON, André VEYS - CHEVREUIL - EPINAY-SUR-SEINE, Jean-Philippe GAUTRAIS - FONTENAY-SUR-BOIS - FOURQUEUX, Michel TEULET - GAGNY, Jean-Pierre BLAZY - GENTILLY - JOINVILLE-LE-PONT, Olivier DELAPORTE - LA CELLE SAINT-CLOUD, Gilles - LA GARENNE-COLOMBES, Philippe JUVIN - LA GARENNE-COLOMBES, Jean-Paul FAURE-SOULET - LE BLANC-MESNIL, Thierry MEIGNEN - LE BLANC-MESNIL, Christel ROYER - LE PERREUX - PEMEZEZEC - LE PLESSIS-ROBINSON, Didier DOUSSET - LE PLESSIS-ROBINSON

Annexe de l'acte de réception en préfecture  
075-200020675-20171215-FmGP201718-DE  
Date de télétransmission : 21/12/2017  
Date de réception préfecture : 21/12/2017





GENESTIER - LE RAINCY, Yves BOUHOUD - L'ETANG-LA-VILLE, Patrick BALKANY - LEVALLOIS-PERRET, François PELLETANT - LINAS, Daniel GODART - LOUVECIENNES, Jacqueline BELHOMME - MALAKOFF, Yves THOREAU - MANDRES-LES-ROSES, Michel VIALAY - MANTES-LA-JOLIE, Monique FUHRER-MOQUEROU - MANTES-LA-VILLE, Yves PERROT - MARLY-LE-ROI, Christiane BARDY-WEISS - MARNES-LA-COQUETTE, Sylvie GERINTE - MAROLLES-EN-BRIE, Jean-Noël CARPENTIER - MONTIGNY-LES-CORMEILLES, Patrice BESSAC - MONTREUIL, Jean-Loup METTON - MONTROUGE, Jean-Christophe FROMANTIN - NEUILLY-SUR-SEINE, Jacques FAUBERT - NEUILLY-SUR-MARNE, Yvan FEMEL - NOISEAU, Thomas FRANCESCHINI - NOISY-LE-SEC, David ROS - ORSAY, Georges URLACHER - PERIGNY-SUR-YERRES, Michel FOURCADE - PIERREFITTE-SUR-SEINE, Karl OLIVE - POISSY, Michel GUILLAMAUD - ROSNY-SUR-SEINE, Patrick OLLIER - RUEIL-MALMAISON, Éric BERDOATI - SAINT-CLOUD, Patrick BEAUDOUIN - SAINT-MANDE, Christian CAMBON - SAINT-MAURICE, William DELANNOY - SAINT-OUEN, Alexandra DUBLANCHE - SARTROUVILLE, Stéphane GATIGNON - SEVRAN, Grégoire de la RONCIERE - SEVRES, Azzédine TAÏBI - STAINS, François ASENSI - TREMBLAY-EN-FRANCE, Virginie MICHEL-PEULSEN - VAUCRESSON, Dominique BAILLY - VAUJOURS, Pascal THEVENOT - VELIZY-VILLACOUBLAY, Thomas JOLY - VERRIERES-LE-BUISSON, Pascal COLLADO - VERNOUILLET, Aline de MARCILLAC - VILLE D'AVRAY, Elie YEBOUET - VILLEJUIF, Didier GONZALES - VILLENEUVE-LE-ROI, Sylvie ALTMAN - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Daniel LAURENT - VILLEPINTE, Michel LEPRETRE - VITRY-SUR-SEINE, Dominique BOULEY - WISSOUS, Pierre-Christophe BAGUET - EPT GRAND PARIS SEINE OUEST, Michel LEPRETRE - EPT ORLY SEINE BIEVRE, Jean-Didier BERGER - EPT VALLEE SUD GRAND PARIS, Jean-Paul BALCOU- CA VAL D'EUROPE AGGLOMERATION, Jean-Paul MICHEL - CA MARNE ET GONDOIRE, Éric BRAIVE - CA CŒUR D'ESSONNE AGGOMERATION, Christian FAVIER - CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, Stéphane TROUSSEL - CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS Pierre BEDIER - CONSEIL GENERAL DES YVELINES, Valérie PECRESSE - CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE, Jacques KOSOVSKI - SIFUREP, Frédéric MOLOSSI - EPTB SEINE GRANDS LACS, Bélaïde BEDREDDINE - SIAPP, André SANTINI - SEDIF .

Ont donné pouvoir :

Jean-Yves SENANT - ANTONY, Daniel BREUILLER - ARCUEIL, Marie-Hélène AMIABLE - BAGNEUX, Stéphane DE PAOLI - BOBIGNY, Sylvine THOMASSIN - BONDY, Gautier MOUGIN - BOULOGNE-BILLANCOURT, Philippe LOREC - BOURG-LA-REINE, Dominique ADENOT - CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Hervé GICQUEL - CHARENTON-LE-PONT, Jean-Pierre SCHOSTECK - CHÂTILLON, Jean-Jacques GUILLET - CHAVILLE, Stéphane BEAUDET - COURCOURONNES, Laurent CATHALA - CRETEIL, Laurent VASTEL - FONTENAY-AUX-ROSES, Jacques GAUTIER - GARCHES, Philippe BOUYSSOU - IVRY-SUR-SEINE, Michel PERRIMOND - JUVISY-SUR-ORGE, Gérard COSME - LE PRE SAINT-GERVAIS, Françoise LECOUFLE - LIMEIL-BREVANNES, Olivier CAPITANIO - MAISONS-ALFORT, Denis LARGHERO - MEUDON, Charlotte BLANDIOT-FARIDE - MITRY-MORY, Patrick JARRY - NANTERRE, Christine JANODET - ORLY, Bertrand KERN - PANTIN, Corinne VALLS - ROMAINVILLE, Nicolas MACCIONI - SARCELLES, Philippe LAURENT - SCEAUX, Françoise BAUD - VALENTON, Thierry DEBARRY - VILLECRESNES, Carinne JUSTE - VILLETANEUSE, Jacques-Alain BENISTI - VILLIERS-SUR-MARNE, Charlotte LOBERT-ALBANDEL - VINCENNES, Francis CHOUAT - CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART, Michel BOURNAT - CA PARIS SACLAY, Luc STREAHIANO - CA PLAINE VALLEE, Patrick RENAUD - CA ROISSY PAYS DE FRANCE, Patrick DEVEDJIAN - CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE, Patrick OLLIER - METROPOLE DU GRAND PARIS.

Monsieur Daniel GUIRAUD, représentant la commune des Lilas, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.



Objet : Délégation d'attributions données par le Comité syndical au Président.

**LE COMITÉ SYNDICAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5711-1 et L. 5210-1 à L.5212-34

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exclusion de celles qui sont expressément réservées à celui-ci par la loi,

Vu les statuts du Syndicat mixte,

Vu la délibération n° 2017-17 du 15 décembre 2017 désignant le Président du Forum métropolitain du Grand Paris,

Considérant qu'en vue d'assurer son fonctionnement quotidien, il est de l'intérêt du syndicat mixte de doter son Président d'attributions qui lui sont déléguées par le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> :** Décide de donner délégation au Président, pour la durée de son mandat, en vue de :

- approuver et décider de conclure, dans le cadre des crédits votés par le Comité, les actes et conventions concernant les fournitures, travaux, prestations financières, prestations intellectuelles ou de service,
- hors prérogatives de la Commission d'Appel d'Offres, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont ouverts au budget,
- approuver, décider de recourir et conclure les éventuelles transactions en vue d'aboutir au règlement des litiges susceptibles de survenir à l'occasion de la passation ou de l'exécution de contrats ou marchés publics,
- passer les marchés d'assurances et leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget et accepter les indemnités de sinistres,
- créer les régies d'avances et de recettes nécessaires au fonctionnement des services,
- passer des contrats relatifs aux lignes de trésorerie, dans la limite d'un plafond de 300 000 €, et réaliser des lignes de trésorerie,
- signer des conventions de versement anticipé d'acomptes sur les contributions avec les collectivités adhérentes,
- exercer des actions en défense et les recours au nom du Forum métropolitain du Grand Paris,
- fixer, le cas échéant, les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, avoués, notaires, huissiers de justice et experts,
- décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€,
- accepter ou refuser les dons et legs.

**Article 2 :** Prend acte que le Président rendra compte de l'exercice de cette délégation.

Article 3 : Autorise le Président à donner délégation à un ou plusieurs vice-présidents pour signer en ses lieu et place, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération, conformément aux articles 8 et 10 des statuts du Forum métropolitain du Grand Paris.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.

Le Président



Jean-Marc Nicolle